



Numéro PPQ/9511

lundi 6 juin 2016

Les grands titres:

- L'Union européenne compte sur l'ONU pour faire face à la crise des réfugiés et migrants
- Haïti : l'ONU et ses partenaires appellent à respecter le nouveau calendrier électoral
- RDC : l'ONU et ses partenaires réaffirment leur soutien au dialogue politique
- Libye : l'ONU appelle les deux principales institutions du pays à prendre leurs responsabilités
- Réduire le trafic illicite d'armes est crucial pour le développement durable, selon l'ONU
- La FAO se félicite de l'entrée en vigueur du premier traité mondial contre la pêche illégale
- Yémen : l'ONU condamne des attaques à l'arme lourde à Taëz
- Ban Ki-moon attristé par le décès du boxeur de légende Muhammad Ali, Messenger de la paix de l'ONU
- Journée de l'environnement : l'ONU réclame une tolérance zéro à l'égard du commerce illicite d'espèces sauvages
- Le chef de l'AIEA appelle la Corée du Nord à coopérer sans délais sur la question du nucléaire
- Des experts de l'ONU préoccupés par la rhétorique du Président élu des Philippines
- Ban Ki-moon appelle à mettre la science au service du développement durable

L'Union européenne compte sur l'ONU pour faire face à la crise des réfugiés et migrants



Des réfugiés et migrants secourus en mer par des garde-côtes italiens débarquent à Augusta, en Sicile, en mai 2016. Photo HCR/Patrick Russo

6 juin - A l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la coopération entre l'Organisation et l'Union européenne, la Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, a déclaré lundi que les Européens comptaient sur le soutien des Nations Unies pour faire face à la crise des réfugiés et des migrants.

« L'Europe doit s'impliquer, mais nous comptons également sur nos partenaires ici, à l'ONU et au Conseil de sécurité, pour faire de même », a dit Mme Mogherini dans un discours prononcé devant les membres du Conseil.

Elle a précisé qu'elle présenterait mardi à Strasbourg un programme pour un nouveau « partenariat de migration » avec les pays européens et ceux d'Afrique.

« Il y a certains faits importants que l'Europe ne peut pas ignorer », a ajouté la Haute représentante. « Nous oublions trop souvent que des pays comme l'Ethiopie ou le Kenya, mais aussi le Liban et la Jordanie, accueillent un très grand nombre de réfugiés ». « La fermeture du camp de Dadaab au Kenya pourrait avoir des conséquences humanitaires dramatiques », a-t-elle estimé.

S'agissant du conflit en Syrie, Mme Mogherini a rappelé que l'Europe était le premier bailleur de fonds humanitaire sur le terrain et jouait son rôle en



accompagnant les discussions au niveau politique pour ramener la paix dans ce pays.

« Tous les acteurs internationaux doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour faire en sorte que la cessation des hostilités, la livraison de l'aide humanitaire et les négociations fonctionnent », a-t-elle dit. « Nos divisions ne bénéficieront qu'à Daech et au chaos ».

Quant au processus de paix au Moyen-Orient, la Haute représentante a appelé la communauté internationale à ne pas attendre « la prochaine guerre ouverte entre les Israéliens et les Palestiniens ». « Parce que c'est ce qui arrivera, s'ils ne reprennent pas des négociations significatives », a-t-elle dit.

« La prolifération des conflits et des crises dans la région n'est pas une raison pour oublier le destin des Israéliens et des Palestiniens. Au contraire. Les nouvelles menaces sur la sécurité au Moyen-Orient devraient pousser tout le monde à renouveler les efforts pour mettre fin à ce conflit », a-t-elle ajouté. « Une nouvelle escalade, notamment autour des lieux saints à Jérusalem, aurait des graves conséquences pour l'ensemble de la région ».

La chef de la diplomatie européenne a également évoqué la situation en Iraq, en Libye, au Yémen, en Colombie, en Afghanistan et au Burundi.

S'agissant de la situation en Ukraine, elle a rappelé que la fin du conflit dans ce pays restait une priorité pour l'UE.

« L'Union européenne continuera à soutenir l'intégrité territoriale de l'Ukraine et ne reconnaît pas l'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol. Nous travaillons étroitement avec Kiev pour l'aider à réaliser les réformes dont le pays a besoin rapidement », a-t-elle dit.

Haïti : l'ONU et ses partenaires appellent à respecter le nouveau calendrier électoral



La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti, Sandra Honoré.
Photo : UN/MINUSTAH/Nektarios Markogiannis

6 juin - L'ONU et ses partenaires en Haïti ont pris note lundi de la présentation du nouveau calendrier électoral par le Conseil électoral provisoire suite à la prise en considération par celui-ci du rapport de la Commission indépendante d'évaluation et de vérification électorale. Ils ont exhorté les acteurs haïtiens à respecter ce calendrier.

Dans un communiqué de presse conjoint, la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en Haïti, Sandra Honoré, et les autres membres du 'Core Group' (Brésil, Canada, Espagne, France, Etats-Unis, Union européenne, et Organisation des États américains) ont également déclaré rester vivement préoccupés par « la décision de reprendre les élections présidentielles qui aura des conséquences en matière financière et allongera le processus électoral débuté en 2015 ».

Ils ont réitéré qu'il incombait à un gouvernement démocratiquement élu de relever les défis socio-économiques et humanitaires croissants auxquels fait face Haïti.

« Soulignant à nouveau qu'Haïti a urgemment besoin d'avoir des représentants élus à tous les niveaux, le 'Core Group' exhorte tous les acteurs haïtiens à respecter scrupuleusement ce calendrier électoral afin d'organiser des élections transparentes et équitables d'une manière impartiale, permettant aux Haïtiennes et aux Haïtiens d'élire le Président de la République, les représentants parlementaires ainsi que les autorités municipales et locales, tel que prévu par la Constitution haïtienne », ajoute le communiqué de presse.

A cette fin, le 'Core Group' a appelé toutes les autorités haïtiennes responsables pour l'organisation des élections, en particulier le Conseil électoral provisoire et le gouvernement, de même que les acteurs politiques et socio-économiques, à œuvrer au parachèvement du processus électoral entamé en 2015, dans les délais et modalités annoncés.

Selon la presse, le Conseil électoral provisoire (CEP) a annoncé lundi que le 9 octobre 2016 sont prévus le 1er tour de l'élection présidentielle, le 2e tour des législatives complémentaires et le 1er tour d'un tiers du Sénat. Le 8 janvier 2017 sont prévus le 2ème tour de l'élection présidentielle et le 2ème tour d'un tiers du Sénat.

La semaine dernière, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait appelé les autorités haïtiennes à mener rapidement à son terme le processus électoral. Selon la presse, la Commission indépendante haïtienne de vérification et d'évaluation électorale a recommandé l'annulation pour fraudes du premier tour de l'élection présidentielle du 25 octobre 2015 et la réorganisation complète du scrutin.

RDC : l'ONU et ses partenaires réaffirment leur soutien au dialogue politique



En novembre 2011, journée d'élection à Bunia, en République démocratique du Congo (RDC) (photo d'archives). Photo MONUSCO

6 juin - L'ONU et trois organisations partenaires ont réaffirmé lundi dans un communiqué de presse conjoint leur soutien au dialogue politique en République démocratique du Congo (RDC) et ont appelé tous les acteurs congolais à œuvrer à la tenue et au succès de ce dialogue.

« L'Union africaine (UA), les Nations unies, l'Union européenne (UE) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) continuent de suivre de près l'évolution de la situation en République démocratique du Congo (RDC) », ont déclaré ces quatre organisations.

Elles ont souligné « l'importance cruciale que revêtent la tenue et la conclusion réussie d'un dialogue politique entre tous les acteurs congolais pour leur permettre d'arriver à un consensus permettant la tenue, dans le cadre de la Constitution congolaise, d'élections libres, régulières, transparentes et crédibles ».

« Il s'agit, ce faisant, de préserver la paix et la stabilité dans le pays, mais aussi d'approfondir le processus démocratique et l'état de droit », ont-elles ajouté.

L'ONU et ses partenaires ont réaffirmé leur plein soutien aux efforts de facilitation conduits par Edem Kodjo, au nom de l'UA. Elles ont convenu, dans ce contexte, de mettre en place un groupe de soutien à la facilitation, comprenant également des représentants de la Conférence internationale de la région des grands lacs (CIRGL) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), et de mobiliser l'expertise et les ressources requises pour maximiser les chances de réussite du dialogue.

Les quatre organisations ont souligné la responsabilité primordiale qui incombe au gouvernement et à toutes les parties congolaises concernées « pour la préservation de la paix et de la stabilité en RDC, la consolidation des acquis obtenus de haute lutte et l'approfondissement de la démocratie et de l'Etat de droit ».

À cet égard, elles ont exhorté tous les acteurs congolais à se joindre au dialogue et à apporter leur entière coopération au Facilitateur, ayant à l'esprit que celui-ci agit dans le cadre des instruments pertinents de l'UA et de la résolution 2277.

L'ONU et ses partenaires ont demandé instamment au gouvernement et à tous les acteurs politiques en RDC de s'abstenir de toute action de nature à accroître la tension politique et à conduire à la violence.

« La retenue et l'esprit de responsabilité sont plus que jamais nécessaires en cette étape particulière de l'histoire de la RDC », ont-elles souligné. Elles ont appelé dans le même temps le gouvernement à continuer à promouvoir le respect des droits et libertés prévus par la Constitution, y compris par la libération des détenus politiques, « conscientes qu'elles sont de ce que la préservation de l'espace politique, et l'exercice des droits fondamentaux garantis par la Loi fondamentale sont une condition sine qua non pour permettre la réussite du dialogue politique que le Président Joseph Kabila appelle de ses vœux ».

Libye : l'ONU appelle les deux principales institutions du pays à prendre leurs responsabilités



Le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, Martin Kobler. Photo ONU/Rick Bajornas

6 juin - Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, a appelé lundi la Chambre des représentants à approuver rapidement le gouvernement d'entente nationale et a exhorté le Conseil de la présidence à prendre des mesures immédiates pour sortir le pays de la crise actuelle.

« Des lignes et principes clairs doivent être fixés si l'on veut caresser l'espoir que le peuple libyen sorte un jour de la situation qui a englouti son pays », a déclaré M. Kobler lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Libye, avant de proposer un plan en six points pour y

parvenir.

Tout d'abord, a-t-il estimé, l'Accord politique libyen signé à Skhirat, au Maroc, le 17 décembre 2015, puis approuvé par la Chambre des représentants, le 25 janvier 2016, demeure le seul cadre légitime pour accompagner la transition politique en Libye jusqu'à ce qu'une Constitution permanente soit adoptée.

« En second lieu, la Chambre des représentants demeure la seule institution capable d'approuver et d'assermenter le gouvernement d'entente nationale », a poursuivi M. Kobler, avant de préciser toutefois que cette même Chambre avait aussi l'obligation de le faire.

En effet, le Représentant spécial a estimé qu'après les deux tentatives infructueuses de février et avril 2016, il était « grand temps » que le Président assume sa responsabilité de convoquer une session parlementaire « à l'abri des menaces et intimidations » pour procéder à un vote en faveur du gouvernement d'entente nationale proposé.

« Je suggère également que la Chambre des représentants demande à la Ligue des États arabes, l'Union africaine, l'ONU et d'autres membres de la communauté internationale de participer à cette session en tant qu'observateurs », a-t-il dit.

M. Kobler a par ailleurs appelé les neuf membres du Conseil de la présidence à travailler de concert. Il a encouragé les membres ne participant pas aux réunions du Conseil à s'y joindre dorénavant.

Il a également exhorté le Conseil à agir rapidement pour répondre aux besoins de base du peuple libyen, précisant que des mesures immédiates étaient nécessaires pour remédier à la pénurie de liquidité, de nourriture et d'électricité.

Le Représentant spécial a en outre rappelé que le Conseil de la présidence était le

« seul destinataire légitime » de l'aide internationale en matière de sécurité, en sa qualité de commandant suprême de l'armée libyenne unie.

M. Kobler a par ailleurs indiqué que, pour éviter les affrontements entre les différents acteurs libyens impliqués dans la lutte contre Daech, des compromis temporaires au niveau du commandement et du contrôle de l'armée étaient nécessaires.

« Il ne peut tout simplement pas y avoir de demi-mesures », a-t-il dit.

Réduire le trafic illicite d'armes est crucial pour le développement durable, selon l'ONU



Le Haut représentant des Nations Unies pour les affaires de désarmement, Kim Won-soo. Photo : ONU / Loey Felipe

6 juin - Le Haut représentant des Nations Unies pour les affaires de désarmement, Kim Won-soo, a rappelé lundi que la réduction du trafic illicite d'armes légères et de petit calibre était cruciale pour réaliser un développement durable.

« La grande disponibilité des armes légères et de petit calibre illicites et de leurs munitions joue un rôle déterminant dans le nombre de morts violentes », a déclaré M. Kim lors d'une réunion consacrée à la mise en œuvre du programme d'action pour la prévention, la lutte et l'éradication du trafic illicite de ce type d'armes.

Le Haut représentant a rappelé que les décès liés directement à un conflit sont en hausse : de 56.000 en 2008 à 180.000 en 2014, soit une multiplication par trois. Les armes légères et de petit calibre ont une forte part de responsabilité dans ces décès.

« Le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 l'a reconnu. Pour la première fois, les Etats ont établi un lien entre le développement durable et la réduction des flux illicites d'armes, à travers la cible 4 de l'Objectif 16 », a-t-il ajouté.

« C'est pourquoi le Programme d'action et son Instrument international de traçage sont déterminants non seulement pour prévenir les conflits mais aussi pour faciliter le développement durable », a-t-il souligné.

M. Kim a toutefois estimé qu'il y avait des difficultés à surmonter dans la mise en œuvre universelle de ce programme d'action.

Selon lui, la première difficulté réside dans la gestion des stocks. Réduire les flux illicites d'armes exige un accroissement des efforts nationaux pour sécuriser les stocks d'armes et de munitions. « Trop souvent, les armes utilisées dans les conflits s'avèrent avoir été dérobées d'entrepôts à proximité », a-t-il dit.

La deuxième difficulté réside dans le marquage et le traçage des armes. Selon le Programme de développement durable à l'horizon 2030, s'agissant de la lutte contre le commerce illicite des armes, « les données et les informations des mécanismes d'information existants devraient être utilisées lorsque cela est possible ».

« La dernière question que je voudrais souligner est l'impact négatif potentiel des nouveaux matériaux et des nouvelles technologies à la fois sur la gestion des stocks, le marquage et le traçage », a déclaré le Haut représentant.

« Les technologies telles que la modularité des armes, l'utilisation accrue de matières plastiques, l'impression en 3-D et l'utilisation de la biométrie modifient

profondément la fabrication d'armes et leur contrôle », a-t-il ajouté.

Selon lui, nombre de ces nouvelles technologies peuvent constituer une menace. L'impression en 3-D peut permettre de fabriquer des armes intraquables mais aussi accroître l'accès aux armes. L'utilisation des matières plastiques peut rendre les armes indétectables et rendre plus facile l'élimination des marquages.

« Il est maintenant essentiel que la communauté internationale développe les mécanismes qui optimisent les retombées positives des progrès technologiques tout en minimisant les risques », a-t-il ajouté.

La FAO se félicite de l'entrée en vigueur du premier traité mondial contre la pêche illégale



Des bateaux dans le port de Reykjavik, en Islande.

Photo: UNEP GRID

Arendal/Peter

Prokosch

6 juin - Un accord international révolutionnaire visant à lutter contre la pêche illégale est entré en vigueur dimanche 5 juin 2016 et a valeur légale pour les 29 pays et l'organisation régionale qui y ont adhéré, s'est félicité l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

L'Accord relatif aux mesures du ressort de l'Etat du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée - adopté comme Accord FAO en 2009 après plusieurs années d'efforts diplomatiques - est le premier traité international contraignant qui porte expressément sur la pêche illégale.

Le seuil requis pour l'activation du traité - à savoir l'adhésion d'au moins 25 pays - a été dépassé le mois dernier, déclenchant ainsi le compte à rebours de 30 jours avant son entrée en vigueur, qui prend fin aujourd'hui.

« C'est une excellente journée dans le cadre des efforts soutenus visant à garantir une pêche durable capable de nourrir le monde », a indiqué le Directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, dans un communiqué de presse. « Nous saluons les pays qui ont déjà signé l'accord et qui entreprendront sa mise en œuvre dès aujourd'hui. Nous invitons les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à se joindre à cet effort collectif destiné à mettre un terme à la pêche illégale et à assurer la survie de nos ressources marines ».

Actuellement, les parties à l'accord sont les suivantes : l'Australie, la Barbade, le Chili, le Costa Rica, Cuba, la Dominique, l'Union européenne (en tant qu'organisation membre), le Gabon, le Guyana, la Guinée, l'Islande, l'île Maurice, le Mozambique, la Birmanie, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, Oman, les Palaos, la République de Corée, Saint-Christophe-et-Niévès, les Seychelles, la Somalie, l'Afrique du Sud, le Sri Lanka, le Soudan, la Thaïlande, les îles Tonga, les Etats-Unis d'Amérique, l'Uruguay et le Vanuatu.

Par ailleurs, l'Organisation devrait recevoir prochainement d'autres instruments

d'acceptation.

Les parties signataires de l'Accord sont tenues de mettre en place un certain nombre de mesures dans leurs ports. Ces mesures auront pour objectif de détecter la pêche illégale, d'empêcher que le poisson pêché illégalement soit déchargé et vendu et d'assurer le partage des informations concernant les navires peu scrupuleux à l'échelle mondiale.

Cela implique que les navires de pêche étrangers souhaitant entrer dans un port devront demander une autorisation au préalable et fournir des informations précises sur leurs identités, leurs activités et sur le poisson dont ils disposent à bord. Les débarquements ne seront envisageables que dans les ports désignés, spécialement équipés pour procéder à des inspections de manière efficace.

Les navires suspectés d'être impliqués dans des activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) se verront refuser catégoriquement l'entrée dans un port - ou seront uniquement autorisés à y entrer à des fins d'inspection. Le déchargement de poisson, le ravitaillement en carburant ou encore le réapprovisionnement pourront également leur être refusés.

Les navires autorisés à entrer dans les ports pourront faire l'objet d'inspections qui seront menées selon une série de normes communes. Ces navires devront prouver qu'ils sont autorisés à pêcher par le pays dont ils battent le pavillon et qu'ils possèdent les autorisations nécessaires des pays correspondants aux eaux dans lesquels ils naviguent. Si ce n'est pas le cas ou si les inspections révèlent une activité de pêche INN, les navires se verront refuser tout accès ultérieur aux ports et seront signalés comme contrevenants.

Une fois qu'un navire a été interdit d'accès ou que les inspections ont révélé des problèmes, les parties doivent transmettre cette information au pays d'enregistrement du navire et en informer les autres membres du traité, ainsi que les responsables portuaires des pays voisins.

Yémen : l'ONU condamne des attaques à l'arme lourde à Taëz



Des habitants de Taëz, au Yémen, lors d'une distribution d'eau. Photo OMS Yémen

4 juin - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné samedi des attaques à l'arme lourde, notamment des roquettes, des mortiers et de l'artillerie, dans la ville de Taëz, au Yémen.

"Des tirs de roquettes auraient frappé un marché très fréquenté dans la ville. Les attaques dirigées contre des civils et des zones peuplées, y compris des marchés, sont strictement interdits", a souligné son porte-parole dans une déclaration à la presse.

Le chef de l'ONU "rappelle à toutes les parties prenantes que viser des zones civiles est une violation du droit international humanitaire et il leur demande instamment de respecter pleinement leurs obligations à cet égard", a-t-il ajouté. "Le Secrétaire général appelle à une enquête indépendante pour veiller à ce que les responsables rendent des comptes".

"Le Secrétaire général continue d'exhorter toutes les parties au conflit de cesser toutes les activités militaires, conformément à la cessation des hostilités à l'échelle nationale. Il les appelle en outre à éviter toute action qui pourrait entraîner de nouvelles victimes civiles. Il est particulièrement regrettable que Taëz continue de payer un lourd tribut en termes de pertes civiles en dépit de la cessation des hostilités", a encore dit le porte-parole.

Ban Ki-moon a demandé aux participants des pourparlers de paix au Koweït de négocier de bonne foi et de s'efforcer avec son Envoyé spécial Ismail Ould Cheikh

Ahmed de trouver de toute urgence une solution pacifique à ce conflit dévastateur. Dans ce même esprit, il a souligné également l'importance de la libération immédiate des prisonniers et des détenus.

Ban Ki-moon a présenté ses condoléances aux familles des victimes et a souhaité un prompt rétablissement aux personnes blessées.

Ban Ki-moon attristé par le décès du boxeur de légende Muhammad Ali, Messenger de la paix de l'ONU



4 juin - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est dit samedi profondément attristé d'apprendre le décès du boxeur américain Muhammad Ali, trois fois champion du monde des poids lourds et Messenger de la paix des Nations Unies.

M. Ban a présenté ses condoléances à la famille de M. Ali et aux millions de fans qui pleurent sa mort partout dans le monde.

Feu l'ancien boxeur Muhammad Ali (au centre), Messenger de la paix des Nations Unies et triple champion du monde des poids lourds, lors d'une cérémonie pour la Journée internationale de la paix en 2004, au siège de l'ONU, à New York. Photo : ONU / Ky Chung

"M. Ali était beaucoup plus qu'un boxeur légendaire, il était un champion du monde pour l'égalité et la paix. Avec une combinaison incomparable de principe, de charme, d'esprit et de grâce, il a lutté pour un monde meilleur et utilisé sa plate-forme pour aider à élever l'humanité", a dit le porte-parole du Secrétaire général dans une déclaration à la

presse.

Nommé Messenger de la paix des Nations Unies en 1998, M. Ali a parcouru le monde entier pour aider les enfants et d'autres personnes prises dans les conflits, et pour promouvoir la réconciliation entre les peuples et les nations. Bien avant de prendre ce rôle, il est venu à l'Organisation des Nations Unies dans les années 1970 pour faire campagne contre l'apartheid et l'injustice raciale.

"Le Secrétaire général a été honoré de se joindre à M. Ali comme porte-drapeau à l'ouverture des Jeux Olympiques d'été de 2012 à Londres. Il rappelle la force, l'humour de M. Ali et sa capacité à rassembler les gens", a dit le porte-parole. "L'Organisation des Nations Unies est reconnaissante d'avoir bénéficié de la vie et de l'œuvre de l'un des grands humanitaires et avocats de la compréhension et de la paix du siècle passé".

Selon la presse, Muhammad Ali est décédé dans la nuit de vendredi à samedi à l'âge de 74 ans. Il était atteint de la maladie de Parkinson depuis 1984.

Journée de l'environnement : l'ONU réclame une tolérance zéro à l'égard du commerce illicite d'espèces sauvages



5 juin - A l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement qui est célébrée chaque année le 5 juin, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exhorté dimanche les populations et les gouvernements à travers le monde à préserver le patrimoine naturel pour les générations présentes et futures.

Cette année, la Journée a pour thème le commerce illicite d'espèces sauvages, qui met en péril des animaux emblématiques comme les éléphants, les rhinocéros, les tigres, les gorilles et les tortues marines. La chasse et le trafic illicites affectent également les économies et les écosystèmes, alimentant le crime organisé, ainsi que la corruption et l'insécurité.

L'Angola accueille cette année les célébrations de cette Journée mondiale de l'environnement.

« L'heure est grave. Des éléphants sont massacrés pour leurs défenses, des rhinocéros pour leur corne et des pangolins pour leurs écailles. Des tortues de mer aux tigres en passant par le bois de rose, des milliers d'espèces d'animaux et de plantes sauvages sont plus que jamais au bord de l'extinction », a déclaré le Secrétaire général dans un message.

« Les entreprises et les individus impliqués dans ce commerce sont uniquement motivés par le profit à court terme, au détriment des bienfaits à long terme pour les collectivités et les habitats. Ils agissent bien souvent de connivence avec des réseaux et des groupes transnationaux de la criminalité organisée activement impliqués dans la déstabilisation de certains pays », a-t-il ajouté.

L'Organisation des Nations Unies et ses nombreux partenaires ont décidé de s'attaquer à ce commerce illicite, en fixant notamment des cibles claires en vue de mettre fin au braconnage dans le cadre des objectifs de développement durable, adoptés l'année dernière par l'ensemble des 193 États Membres.

Le mois dernier, à la deuxième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, à Nairobi, l'initiative mondiale « Wild for Life » a été lancée, invitant tout un chacun à s'engager à mettre fin au commerce illicite d'espèces sauvages – des citoyens ordinaires qui peuvent veiller à ne pas acheter de produits interdits aux gouvernements qui peuvent faire changer les choses en mettant en œuvre des politiques efficaces visant à protéger les espèces et les écosystèmes.

Le chef de l'AIEA appelle la Corée du Nord à coopérer sans délais sur la question du nucléaire



Le Directeur général de l'AIEA, Yukiya Amano, en mars 2016. Photo AIEA/Dean Calma

6 juin - Le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Yukiya Amano, s'est déclaré lundi fortement préoccupé par le programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) et a appelé le pays à coopérer sans délai avec son agence pour trouver une solution pacifique à cette question.

« Il est profondément regrettable que la RPDC n'ait montré aucun signe laissant penser que le pays est prêt à se conformer à la résolution du Conseil de sécurité adoptée en réponse à son essai nucléaire plus tôt cette année », a déclaré M. Amano lors de la présentation du rapport annuel 2015 de l'AIEA à son Conseil d'administration, réuni à Vienne, en Autriche.

Il a toutefois précisé que son agence était disposée à contribuer à la résolution pacifique de la question en reprenant ses activités de vérification nucléaire dans le pays, une fois qu'un accord politique aura été conclu entre les pays concernés.

« Je demande à la RPDC de se conformer pleinement à ses obligations en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, de coopérer sans délai avec l'Agence dans l'application de son accord de garanties dans le cadre du TNP, et de résoudre toutes les questions en suspens », a déclaré M. Amano.

Le rapport annuel de l'AIEA fournit une analyse thématique des principales activités de l'Agence en matière de promotion des applications pacifiques de la technologie nucléaire, d'amélioration de la sécurité nucléaire et de mise en œuvre par les États de garanties dans le domaine nucléaire.

Outre la RPDC, le Directeur général a également mentionné dans la présentation de

son rapport annuel 2015 l'aide apportée par son agence aux Etats, dans le cadre de lutte contre le virus Zika.

Il a ainsi indiqué qu'au mois d'avril, l'AIEA avait formé plus de 35 participants, originaires de 26 pays, à l'utilisation d'un procédé dérivée de la technologie nucléaire visant à détecter rapidement et avec précision le virus.

« Nous avons également fourni un kit de diagnostic à l'Equateur », a ajouté M. Amano, mentionnant qu'un projet régional de l'agence pour aider l'Amérique latine et les Caraïbes à utiliser la 'technique de l'insecte stérile' contre le virus a également reçu un financement initial de la France, du Japon et des États-Unis.

Concernant la question du nucléaire iranien, l'AIEA a poursuivi son travail de vérification du respect par le pays de ses engagements pris dans le cadre du plan global d'action conjoint, a indiqué M. Amano.

Ce Plan d'action pour apporter au dossier nucléaire iranien une solution à long terme avait été adopté à Vienne, le 14 juillet 2015, par l'Iran et un groupe de six pays (Chine, États-Unis, Russie, France, Royaume-Uni et Allemagne). Il avait ensuite été approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU dans sa résolution 2231 (2015), suite à laquelle les sanctions du Conseil précédemment imposées à l'Iran avaient été levées. Parallèlement, le Conseil avait confié à l'AIEA le rôle de vérifier la mise en œuvre par l'Iran du Plan d'action.

« Nous sommes dans les premières étapes d'un processus qui exige une attention constante et attentive de tous les intervenants. Tous les intervenants ont travaillé pour rendre cette mise en œuvre possible », a déclaré le Directeur général, précisant que, dans les mois et les années à venir, l'engagement continu de toutes les parties serait nécessaire pour mener le Plan d'action à son terme.

M. Amano a également noté que l'Iran continuait d'appliquer le Protocole additionnel aux accords de garanties signés entre le pays et l'agence, dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Des experts de l'ONU préoccupés par la rhétorique du Président élu des Philippines



Le Rapporteur spécial de l'ONU sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Christof Heyns.
Photo : Jean-Marc Ferré

6 juin - Deux experts indépendants des Nations Unies ont condamné lundi les récentes déclarations du Président élu des Philippines, Rodrigo Duterte, suggérant qu'il est légitime de tuer des journalistes, et ils ont demandé à ce dernier de cesser immédiatement d'inciter à la violence meurtrière.

Selon les deux experts, M. Duterte aurait déclaré que la plupart des journalistes tués dans le pays ont fait quelque chose de mal, suggérant ainsi que les victimes sont partiellement responsables de leur sort.

« Un message de cette nature pourrait constituer une incitation à la violence et au meurtre, dans une nation déjà classée comme le deuxième pays le plus meurtrier pour les journalistes », a déclaré l'un des deux experts, le Rapporteur spécial de l'ONU sur les exécutions sommaires, Christof Heyns. « Ces commentaires sont absolument irresponsables, et indignes d'un responsable, et encore moins de quelqu'un qui va diriger un pays qui se dit

démocratique ».

« Justifier l'assassinat des journalistes sur la base de leur comportement professionnel peut être compris par des tueurs potentiels comme un signal indiquant qu'assassiner des journalistes est acceptable dans certaines circonstances et ne sera pas puni », a dit l'autre expert, le Rapporteur spécial de l'ONU sur les libertés d'opinion et d'expression, David Kaye. « Cette position est encore plus inquiétante sachant que les Philippines ont du mal à poursuivre les auteurs de cas notoires de violence contre des journalistes, comme le massacre de Maguindanao ».

Les deux experts se sont dits également préoccupés par les commentaires faits par M. Duterte remettant en question les garanties juridiques accordées aux journalistes qui auraient fait des commentaires perçus comme diffamatoires.

« Ces messages provocateurs indiquent à toute personne mécontente du travail d'un journaliste ou d'un militant, par exemple, qu'elle peut l'attaquer ou le tuer sans crainte de sanction », a souligné M. Kaye.

Ban Ki-moon appelle à mettre la science au service du développement durable



Photo UIT

6 juin - A l'occasion d'un évènement organisé au siège de l'ONU, à New York, le Secrétaire général de l'Organisation, Ban Ki-moon, a appelé lundi à faire en sorte que les avancées de la science, de la technologie et de l'innovation puissent bénéficier à la mise en œuvre des 17 objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

« L'innovation est intégrée aux objectifs de développement durable [ODD], de même que le progrès des sciences et de la technologie, dans le cadre de l'objectif n°17 », a d'abord rappelé M. Ban, à l'ouverture du premier Forum annuel multipartite sur la science, la technologie et l'innovation (STI).

Toutefois, il a insisté sur le fait que la science, la technologie et l'innovation ne devaient pas être cantonnées à cet ODD 17. Au contraire, de par leur dimension transversale, elles seront amenées à jouer un rôle important dans la mise en œuvre de l'ensemble du Programme de développement durable, a-t-il dit.

« Au cours des 15 prochaines années, les progrès de la science, de la technologie et de l'innovation seront la clé de la réalisation de tous les ODD, qu'il s'agisse de l'éradication de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et agricole, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement ou du changement climatique », a insisté le Secrétaire général.

Il a ajouté que le plus grand défi des 15 prochaines années consisterait à faire en sorte de relier les avancées de la science, de la technologie et de l'innovation au développement durable.

« Pour continuer à mettre l'accent sur les plus vulnérables, je vous invite à partager les bienfaits de la science, de la technologie et de l'innovation avec ceux qui ont le plus à y gagner », a déclaré le chef de l'ONU aux participants à l'évènement.

Il a précisé que ce Forum STI multipartite se répéterait chaque année jusqu'en 2030, précisément afin de mettre en commun des idées et trouver les moyens d'encourager et d'adopter à grande échelle des « innovations révolutionnaires ».

« La science, la technologie et l'innovation doivent être un facteur d'inclusion, d'éradication de la pauvreté et de développement durable », a déclaré M. Ban.

Mandaté par le Programme d'action d'Addis-Abeba et le Programme à l'horizon 2030, ce premier Forum STI, qui se déroule du 6 au 7 juin 2016, est l'une des mesures du Mécanisme de facilitation des technologies, qui vise à faciliter le transfert technologique entre les pays.